

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHATEAUDUN 2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 – contact@grandchateaudun.fr – www.grandchateaudun.fr

Date et	t heure de	réception
du dos	sier d'inso	<u>cription :</u>

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon – 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél. : 02 37 53 34 81 – Port. : 06 17 79 29 48 - e-mail : alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

FICHE D'INSCRIPTION

MERCREDIS 2025-2026

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS:

PERSONNE RESPONSABLE: O PERE O MERE O TUTEUR
▶ Nom et prénom du responsable :
▶ Adresse domicile :
D Code postal : D Commune :
Delta N° téléphone maison :
▶ E-mail (s):
PERSONNE CONJOINT(E): O PERE O MERE O Autres (à préciser):
Nom et prénom du responsable :
• Adresse domicile :
D Code postal : D Commune :
▶ N° téléphone maison : N° téléphone travail :
▶ E-mail (s):
SITUATION FAMILIALE:
O Nombre total d'enfants :
O Nombre d'enfants à charge :
O Marié (e) O Célibataire O Divorcé (é) O Pacsé (e) O Séparé (e) O Union maritale O Veuf (ve) O Autre
O Décision du jugement (joindre une copie)
REGIME:
O AGRICOLE (MSA) O SNCF/RATP O REGIME GENERAL ET FONCTIONNAIRE
ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS FAMILIALES :
▶ Allocataire : ○ OUI ○ NON ○ CAF ○ MSA ○ RSI ○ Autres (à préciser):
▶ Si oui, nom et prénom de l'allocataire :
Numéro de l'allocataire (fournir un justificatif) :
PROFESSION:
▶ Madame: Lieu de travail :
▶ Monsieur:
ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS DE SANTE (remboursement maladie) :
O CPAM O MSA O RSI O Autres (à préciser):
▶ Nom et prénom de l'assuré :
Numéro de sécurité sociale (fournir un justificatif):
PARTICIPATION ENTREPRISE :
O OUI O NON
▶ Si oui, libellé et coordonnées de l'entreprise :



2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 - contact@grandchateaudun.fr - www.grandchateaudun.fr

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon – 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél. : 02 37 53 34 81 – Port. : 06 17 79 29 48 - e-mail : alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

7	FICHE	E	nfa	ant :	Nom :		Prén	om:			
	ITAIRE IAISON	Data da naissansa :					•				
tte fiche permet de recu Vaccinations : (se r	eillir les inform éférer au ca	rne	ons et d	utiles de sai	pendant I' nté ou au	accueil de l'er ux certificat	s de vaccinations de	ı		•	
Vaccins obligato	ires	oui	nou	Date	es aes aerr	ilers rappeis	Vaccins recommandés	oui	non	Dates	
Piphtérie							Hépatite B				
étanos							Rubéole				
oliomyélite							Coqueluche				
u DT polio							Autres (<i>préciser</i>)				
ou Tétracog							, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
3.C.G.											
enfant n'a pas les vaccins ication - Renseignements	médicaux co	onc	erı				tion - Attention : le vaccin	anti	tétar	ique ne présente aucun	
'enfant n'a pas les vaccins lication — Renseignements enfant a-t-il déjà eu les Rubéole	médicaux co naladies suiva Vari	onc nte	ceri	nant	l'enfant	: Angine	Scarlatine		tétar	Coqueluche	
'enfant n'a pas les vaccins ication - Renseignements Infant a-t-il déjà eu les Rubéole □ oui □ non	médicaux co naladies suiva Vari	nte	ceries ? e	nant	l'enfant	<u>:</u> Angine ui □ non	Scarlatine □ oui □ n	on		Coqueluche □ oui □ nor	
'enfant n'a pas les vaccins lication — Renseignements enfant a-t-il déjà eu les Rubéole	médicaux co naladies suiva Vari	nte	ceries ? e	nant	l'enfant	E Angine ui □ non Oreillons	Scarlatine □ oui □ n	on	sme	Coqueluche	
renfant n'a pas les vaccins lication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a di l'aller diquer les difficultés de s les précautions à prendications	médicaux con maladies suiva Varion oui Rougo oui ses: oui gie et la conduanté (maladie, acire	nte	es? e l no le no a te	nant on Asth enir:	l'enfant	Angine ui non Oreillons ui non i non ospitalisation, o	Scarlatine Oui	on atis	nor	Coqueluche Oui Onor articulaire aigu Onon tiles dates	
renfant n'a pas les vaccins dication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a cui non Otite oui non dergies : Médicamenteu diquer les difficultés de se les précautions à prencenfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation	médicaux comaladies suiva Variando oui Rougi oui ses: oui gie et la conduanté (maladie, acidre	nte cell cell no iite cide d'#	es? e loon a à to	nant on Asth enir: crises co	l'enfant	Angine ui non Oreillons ui non i non ospitalisation, o	Scarlatine Oui	on D	nor	Coqueluche Oui Onor articulaire aigu Onon tiles dates	
r'enfant n'a pas les vaccins lication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a cause de l'aller diquer les difficultés de se les précautions à prencenfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation enfant est-il en situation enfant porte de	médicaux comaladies suiva Varioui oui Rougue oui ses: oui conduction (maladie, active) PAI (Protocole on de handicapo oui oui oui oui oui oui oui oui oui ou	nte cell cell cite cide cide cide pa	e l no le l no on arei chès	nant on Asth enir: crises co ueil Inc ui	l'enfant o o o o o o o o o o o o o o o o o o	Angine ui non Oreillons ui non i non ospitalisation, o	Scarlatine Oui n Rhum Alimentaires: Oui pération, rééducation) en non Si oui, join taires, etc?	on atis	nor nor cisar	Coqueluche oui nor articulaire aigu non t les dates	
r'enfant n'a pas les vaccins lication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a le rien enfant en enfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation eciser si l'enfant porte de enfant porte de enfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation eciser si l'enfant porte de enfant porte de enfan	médicaux comaladies suiva Varioui oui Rougi oui ses: oui ses: des l'a conduanté (maladie, acire mendicap) PAI (Protocole de handicap) si utiles des parions des grandies	nte cell geol no d'A? pa	e l no le l no on arei chès	nant on Asth enir: crises co ueil Inc ui	l'enfant o o o o o o o o o o o o o o o o o o	Angine ui non Oreillons ui non i non ospitalisation, o	Scarlatine Oui n Rhum Alimentaires : Oui pération, rééducation) en	on atis	nor nor cisar	Coqueluche oui nor articulaire aigu non t les dates	
renfant n'a pas les vaccins lication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a cause de l'aller diquer les difficultés de se les précautions à prencenfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation - Recommandation deciser si l'enfant porte de - Responsable léga	médicaux comaladies suiva Varional oui Rouge oui ses: oui gie et la conduganté (maladie, active (maladie, active maladie, active maladies des suitiles	nte cell cell no d'// pa prot t:	es? e l no on Accu	Asth crises cc ueil Inc ui nts:	l'enfant o o o o o o o o o o o o o o o o o o	Angine ui non Oreillons ui non i non ospitalisation, o	Scarlatine Oui	on D	nor nor cisar	Coqueluche oui nor articulaire aigu non at les dates	
r'enfant n'a pas les vaccins lication - Renseignements enfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a-t-il déjà eu les renfant a cause de l'aller diquer les difficultés de se les précautions à prencenfant dispose-t-il d'un enfant est-il en situation enfant est-il en situation enfant porte de	médicaux comaladies suiva Vario Oui Roug Oui Ses: Oui Gie et la conduanté (maladie, acure de handicap) Si utiles des suiva	nte cell cell coide cide cide cide t:	e l no on Accu	nant on Asth crises co ueil Inc ui nts:	l'enfant o o	Angine ui	Scarlatine Oui n Rhum Alimentaires: Oui pération, rééducation) en non Si oui, join taires, etc?	on atis	nor nor	Coqueluche oui nor articulaire aigu non t les dates	

Date :Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :



2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 – contact@grandchateaudun.fr – www.grandchateaudun.fr

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon – 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél. : 02 37 53 34 81 – Port. : 06 17 79 29 48 - e-mail : alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

AUTORISATION DES PARENTS

MERCREDIS 2025-2026

Je soussigné (e) :				
Responsable de l'enfant :				
O OUI O NON	n à le photographier ou le filmer dans le			
 Autorise mon enfant à partic 	per à toutes les activités de l'Accueil de	e Loisirs :	O OUI	O NON
· · ·	ographies et des vidéos de mon enfant 025-2026 et s'engage à ne pas diffuser O OUI O NON	•		
Pour les événements exception	nels, une demande d'autorisation com	plémentair	e vous sera	demandée.
Signature du père :		Signature d	e la mère :	
· ·	otographies et des vidéos d'activités or nunale (presse, site internet, page Facel O OUI O NON			
Signature du père :	Signatur	e de la mèr	e:	
	r l'Accueil de Loisirs sans accompagnen s autorisées à prendre l'enfant à la sor		O OUI	O NON
N° téléphone maison :	N° téléphone travail :	N°	portable :	
N° téléphone maison :	N° téléphone travail :		•	
	N° téléphone travail :			
	s et adresses des personnes à prévenir	en cas d'ui	rgence :	
N° téléphone maison :	N° téléphone travail :	▶ N°	portable :	
	N° téléphone travail :	N°	portable :	
Nom du médecin traitant :		N° téléphoi	ne :	
▶ En cas d'absence de celui-ci, no	om et n° de téléphone d'un autre méde	cin à conta	cter :	
D Le : Sign	ature du représentant légal :			



▶ Nom :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT:

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHATEAUDUN 2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 – contact@grandchateaudun.fr – www.grandchateaudun.fr

Pièces	manquantes:	:
	<u>-</u>	

☐ Impôt

■ Assurance

■ Vaccination

☐ Certificat médical Cadre réservé à l'Accueil de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon – 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél. : 02 37 53 34 81 – Port. : 06 17 79 29 48 - e-mail : alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

.... Prénom :.....

Date de naiss	ance :Age	:	O Garçon O Fil	le			
Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :							
- 1		ACCUEIL MERCREDI					
	DATES (du mercredi 3 septembre 2025 au mercredi 1er juillet 2026 inclus)	JOURNEE de 7h30 à 18h30	DEMI-JOURNEE de 7h30 à 13h30 avec repas	DEMI-JOURNEE de 13h30 à 18h30 sans repas			
T	Mercredi 3 septembre 2025						
	Mercredi 10 septembre 2025						
	Mercredi 17 septembre 2025						
	Mercredi 24 septembre 2025						
	Mercredi 1 octobre 2025						
	Mercredi 8 octobre 2025						
	Mercredi 15 octobre 2025						
	Mercredi 5 novembre 2025						
	Mercredi 12 novembre 2025						
	Mercredi 19 novembre 2025						
	Mercredi 26 novembre 2025						
	Mercredi 03 décembre 2025						
	Mercredi 10 décembre 2025						
	Mercredi 17 décembre 2025						
	Mercredi 7 janvier 2026						
	Mercredi 14 janvier 2026						
	Mercredi 21 janvier 2026						
	Mercredi 28 janvier 2026						
	Mercredi 4 février 2026						
	Mercredi 11 février 2026						
	Mercredi 4 mars 2026						
	Mercredi 11 mars 2026						
	Mercredi 18 mars 2026						
	Mercredi 25 mars 2026						
	Mercredi 1 avril 2026						
	Mercredi 8 avril 2026						
	Mercredi 29 avril 2026						
	Mercredi 6 mai 2026						
	Mercredi 13 mai 2026						
-	Mercredi 20 mai 2026						
	Mercredi 27 mai 2026						
_	Mercredi 03 juin 2026						
	Mercredi 10 juin 2026						
	Mercredi 17 juin 2026						
<u>L</u>	Mercredi 24 juin 2026						
	Mercredi 01 juillet 2026						

Je m'engage à ce que mon enfant :	fréquente	l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.
Le :	Signature du représentant légal :	



2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 - contact@grandchateaudun.fr - www.grandchateaudun.fr

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon - 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél.: 02 37 53 34 81 - Port.: 06 17 79 29 48 - e-mail: alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

REGLEMENT INTÉRIEUR ACCUEILS DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHATEAUDUN

<u>Période</u> : septembre 2025 à août 2026 Périscolaire (matin/soir) — Mercredi - Vacances

Généralités

Les accueils de loisirs de la Communauté de communes du Grand Châteaudun, agréé par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure et Loir accueille sur le temps périscolaire (matin/soir), mercredi et extrascolaire les enfants de 3 ans à 11 ans. La CAF et la MSA participent au financement de la structure. Les accueils de loisirs de Brou (« le Jardin des Elfes » et « Brou Juniors »), du Vald'Yerre (« lle aux enfants »), d'Unverre (« Les Sorbiers »), de la Bazoche-Gouet (« La Tête dans les gommettes ») et de Cloyes les Trois Rivières (« Les Petites Canailles ») ne sont pas une

« garderie », mais une structure qui prend en compte des exigences pédagogiques spécifiques inscrites dans un projet éducatif.

Inscription

Périscolaire matin/soir :

- **Inscription par jour daté**, **le matin et/ou le soir.** Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (matin et/ou soir) est à renseigner.
- En cas d'absence de l'enfant à l'accueil de loisirs et/ou de la présence de l'enfant aux APC le soir, il est demandé de prévenir responsable de l'accueil de loisirs.
- Accueil le matin et le soir de tous les enfants scolarisés dans la commune même si la famille ne réside pas sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Châteaudun.
- L'aide aux devoirs proposée tous les soirs en périscolaire dans les accueils de loisirs est un service complémentaire et gratuit. Toutefois, il est à rappeler que ce service ne doit pas se substituer à la responsabilité éducative des parents (devoirs faits ou non) et ne doit aucunement engager l'équipe encadrante.

Mercredi:

- Inscription par jour daté, à la journée) ou à la demi-journée (avec repas ou sans repas).
- Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (journée ou demi-journée) est à renseigner.

Période extrascolaire (vacances) :

- A la journée.
- La priorité des inscriptions est donnée sur une période déterminée aux familles résidents sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Châteaudun et/ou aux familles dont les enfants sont scolarisés sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Châteaudun par rapport aux autres familles (familles résidant hors CDC dont les enfants ne sont pas scolarisés sur le territoire de la CDC) soit :
- **Distribution des dossiers d'inscription « petites vacances » 15 jours** avant la période d'ouverture de l'accueil : priorité pendant les premiers 8 jours aux familles (familles CDC, familles dont les enfants sont scolarisés sur la CDC) puis ouverture à toutes les familles à partir du 9ème jour.
- **Distribution des dossiers d'inscription « grandes vacances » 1 mois** avant la période d'ouverture de l'accueil : priorité pendant 15 jours aux familles (familles CDC, familles dont les enfants sont scolarisés sur la CDC) puis ouverture à toutes les familles à partir du 16^{ème} jour.
- Ces délais de distribution des dossiers d'inscription peuvent varier selon des conditions particulières. Cette règle de priorité famille s'adaptera aux dates de distribution.

Période périscolaire (matin/soir), mercredi et extrascolaire (vacances) :

- Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers.
- **Dossier d'inscription** disponible à l'accueil de loisirs fréquenté, en mairie et téléchargeable sur le site www.grandchateaudun.fr.
- Réception des dossiers : accueil de loisirs.
- L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le périscolaire, les accueils de loisirs et l'école de musique.
- Les délais de prévenance pour annuler une inscription d'un enfant :

Les délais de prévenance passent de 48h à 4 jours ouvrés, ce qui laisse plus de temps au directeur de la structure pour informer les familles de la place à nouveau disponible



2, route d'Orléans – 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 - contact@grandchateaudun.fr - www.grandchateaudun.fr

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon - 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél.: 02 37 53 34 81 - Port.: 06 17 79 29 48 - e-mail: alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

Mise en place de pénalités financières en cas d'annulation de l'inscription de l'enfant (matin/soir, mercredi, vacances) sans avoir prévenu ou hors délais de prévenance, valable du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1:

1ère fois : application de la tarification (tarifs périscolaire et/ou extrascolaire)

Ex : une famille a inscrit son enfant à l'accueil de loisirs Les petites canailles, le mercredi 4 novembre 2020 à une tarification de 13.70 € la journée ; si la famille ne prévient pas dans les 4 jours ouvrés, il sera facturé à la famille le montant de la journée.

2ème fois : application de la tarification (tarifs périscolaire et/ou extrascolaire) + majoration de 100%

Ex : une famille a inscrit son enfant à l'Accueil de loisirs Les petites canailles, le mercredi 16 décembre 2020 à une tarification de 13.70 € la journée ; si la famille ne prévient pas dans les 4 jours ouvrés, il sera facturé à la famille le montant de la journée + la majoration de 100%.

En cas de récidive (3ème fois...), il sera appliqué à nouveau la tarification (tarifs périscolaire et ou extrascolaire) + majoration de 100%. Au 1^{er} septembre de l'année N + 1, le comptage de situations évoquées ci-dessous par famille (annulation de l'inscription de l'enfant sans avoir prévenu ou prévenu hors délais de prévenance) revient à zéro.

- En cas d'allergies alimentaires (Projet d'Accueil Individualisé transmis par les parents) et si le prestataire en charge de la fabrication des repas ne peut pas fournir un repas adapté, une réduction de 20 % sera appliquée sur le tarif journée ou sur le tarif journée matin avec repas.

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant (photocopie pages vaccinations)
- Photocopie de l'avis d'imposition du foyer fiscal N-1
- Attestation d'assurance responsabilité civile « individuelle » ou « extra-scolaire » (durée de validité 1 an)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an)
- Fiche sanitaire de liaison
- Livret de famille
- Décision du tribunal notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- P.A.I. (protocole d'accueil individualisé)

Encadrement

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnel qualifié renforcées éventuellement par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites à risques ou nécessitant une spécificité (activités nautiques, escalades...).

Accueil

Le(s) parent(s), ou autre(s) personne(s) accompagnant l'(les) enfant (s) devront émarger une feuille de présence, le matin et le soir. Les parents devront signer une décharge, si leur (s) enfant (s) est/sont confié(s) à une tierce personne à la sortie de l'accueil de loisirs.

Activités extrascolaire

Afin de profiter des différentes sorties et activités particulières, il est impératif d'inscrire votre enfant à l'avance, à l'accueil de loisirs même, le nombre de places étant limité dans le bus et sur le lieu de l'animation.

Pour éviter de pénaliser les groupes d'enfants, il est demandé aux parents :

- D'être ponctuels (veiller aux horaires de départ du bus) ;
- D'avertir le responsable de l'accueil de loisirs en cas de désistement (avant 9 heures) ;
- De respecter les différentes recommandations.

Au cours des divers séjours, des activités extérieures peuvent être improvisées (se référer à l'affichage et à l'équipe d'animation). Le transport des enfants sur les sorties est assuré par une compagnie privée de bus. En cas de désaccord des familles, celles-ci doivent en avertir impérativement le responsable de l'accueil de loisirs.

Discipline

Les enfants sont tenus au respect de l'encadrant et des adultes en général et doivent se respecter mutuellement.

Tout manquement et débordement, toutes violences physiques ou morales seront soumis à l'avis de la commission petite enfance-enfance-jeunesse, par l'intermédiaire de son Vice-président, qui jugera de la gravité des faits. Une exclusion de l'accueil de loisirs pourra être proposée.



2, route d'Orléans - 28200 Châteaudun

Tél.: 02 37 44 98 94 – contact@grandchateaudun.fr – www.grandchateaudun.fr

ACCUEIL DE LOISIRS LA TETE DANS LES GOMMETTES

10, route d'Authon – 28330 LA BAZOCHE-GOUET - Tél.: 02 37 53 34 81 – Port.: 06 17 79 29 48 - e-mail: alsh.labazoche@grandchateaudun.fr

Tarifs

Le règlement de la participation s'effectuera à réception de la facture, après le séjour, auprès de la trésorerie de Châteaudun. Possibilité de paiement par chèque, espèces (jusqu'à 300 €), carte bancaire et Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Absence: Dues à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation, ...), sur demande de la famille et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence ne seront pas facturés Dues aux accidents de la vie (décès, perte d'emploi...), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.

Absence le jour d'une sortie exceptionnelle, sans justificatif et sans en avoir prévenu les responsables des Accueils de Loisirs : la Communauté de Communes du Grand Châteaudun se réserve le droit d'appliquer une pénalité. A savoir : montant de la journée x 2.

Sécurité – Hygiène

En cas de problème de santé, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se chargent de contacter les parents puis le médecin traitant ou les pompiers qui seront amenés à intervenir dans toute urgence. Ne pas omettre de signer, sur la fiche sanitaire de liaison (dans le dossier d'inscription), l'autorisation médicale. Les enfants devront être à jour de leurs vaccins. Le responsable de l'accueil de loisirs se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions suffisantes d'hygiène et de propreté (poux,...). Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se réservent le droit de transporter les enfants dans leur véhicule personnel, dans le respect du Code des assurances.

Assurance

Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel. Elle intervient en complément de l'assurance familiale.

Divers

Pour les jeunes enfants, 3 et 4 ans notamment, prévoir des vêtements de rechange et avertir si la sieste est recommandée; En cas d'activités « piscine », prévoir des vêtements de bain et une serviette, ainsi que les casquettes (ou chapeaux); En cas d'activités nautiques, canoë-kayak, aviron, planche à voile, le test d'aisance aquatique est exigé;

Les enfants sont quelquefois filmés et/ou photographiés dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs. Une autorisation des parents est requise.

Repas

Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir pris son petit déjeuner avant de venir à l'accueil de loisirs. Le goûter est fourni et pris à l'accueil de loisirs. Les goûters personnels ne sont pas autorisés. Lors des sorties, des repas froids sont prévus. Le goûter est également fourni et pris à l'accueil de loisirs.

<u> Je, soussigné (e) :</u>	○ Père	O Mère	O Responsable I	égal de l'enfant		
Nom :			Prénom :			
Domicilié(e) à :						
M'engage à respecte l'accueil de loisirs.	r le règlem	ent intérieu	ur et les horaires	d'accueil, d'activ	vités et de départ	définis pour
Le :						
Signature (s) du (des)	responsab	les de l'enf	ant :	esponsable de l'a	ccueil de loisirs :	